



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2012

Eu – Le Bois l'Abbé

Fouille programmée (2012)

Étienne Mantel et Stéphane Dubois



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/77513>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Étienne Mantel, Stéphane Dubois, « Eu – Le Bois l'Abbé » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 10 juin 2021, consulté le 10 juin 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/77513>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Eu – Le Bois l'Abbé

Fouille programmée (2012)

Étienne Mantel et Stéphane Dubois

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 La fouille programmée a porté en 2012 sur un quartier d'habitat pressenti au nord-est du complexe monumental de l'agglomération antique de *Briga*. Une vaste aire d'environ 3 100 m² a été décapée autour d'un sondage ouvert en 2010, où avait été mise en évidence une voirie nord-sud bordée de substructions que l'on présumait correspondre à des maisons interprétées comme de l'habitat privé.
- 2 L'objectif de cette opération était de dégager, sur une assez large emprise, un secteur d'habitation, afin d'asseoir de manière incontestable l'existence d'une agglomération autour des monuments publics. Celle-ci est en effet largement pressentie sur une superficie d'une cinquantaine d'hectares grâce aux prospections en forêt menées en 2007-2008. L'échec des prospections géophysiques en 2010 a toutefois semé le trouble sur la validité des données de surface et a rendu incontournable une approche, par le biais de sondages archéologiques étendus, sur les zones présumées d'habitat.
- 3 Dans le secteur étudié en 2012, les résultats ont été à la hauteur des objectifs attendus. Outre la voie nord-sud (un *cardo* ?) déjà observée en sondage, deux autres rues transversales plus ou moins axées est-ouest (*decumani* A et B) ont été dégagées sur une soixantaine de mètres. Le *cardo* et le *decumanus* B sont bordés d'un ou deux fossés de drainage servant de caniveau ; l'existence d'un aménagement équivalent le long du *decumanus* A reste à vérifier. Les voies ne se croisent pas à angle droit, suggérant un quadrillage de rues irrégulier, qui s'adapte notamment à la topographie du terrain. Le *decumanus* A en particulier est implanté en limite de plateau et longe la rupture de la pente qui descend au nord vers la vallée de la Bresle.
- 4 Ces rues délimitent des îlots d'habitation, dont quatre sont apparus dans l'emprise fouillée. La stratigraphie s'avère extrêmement indigente, en général limitée à une

unique unité stratigraphique de 5 à 10 cm entre la terre végétale et le substrat géologique d'argile à silex. Seul l'angle nord-est de l'emprise de fouille présente une stratigraphie plus conséquente, avec une quarantaine de centimètres d'épaisseur (épais remblai de nivellement pour rattraper le départ de la pente, remblai et radier de préparation de sol, empierrement et ornières d'un chemin post-antique).

- 5 L'ensemble des bâtiments dégagés présente une remarquable homogénéité de construction, qui se distingue par son caractère sommaire. Il s'agit de soubassements de murs constitués d'un ou quelques rangs de rognons de silex assemblés à sec, servant de supports à des sablières basses, avec régulièrement de gros rognons de silex disposés dans les angles pour soutenir des poteaux verticaux. L'usage de la tuile en couverture est avéré dans nombre de cas, mais ne semble pas avoir été systématique.
- 6 L'îlot sud-ouest n'a été abordé que de façon marginale, avec l'angle d'un bâtiment doté d'une galerie de façade (bâtiment 7). Il se développe vers le sud en direction du complexe monumental dont il est probablement isolé par un *decumanus* supplémentaire. Un second îlot, au nord-ouest, n'a lui aussi été mis au jour que très partiellement, avec des segments de trois bâtiments successifs (bâtiments 12, 13 et 14). L'un d'entre eux présente un aspect un peu particulier et pour l'instant inexplicable, avec une galerie de façade dotée à son extrémité d'une absidiole. Cette galerie s'ouvre sur le *decumanus* A par un seuil aménagé, avec probablement les fondations d'une ou deux marches. Le bâtiment voisin, partiellement arasé et disloqué, se présentait vraisemblablement sous la forme d'une construction rectangulaire compartimentée parallèle à la rue.
- 7 Les deux autres îlots ont été ouverts de façon beaucoup plus conséquente. Des différences sensibles apparaissent clairement entre les habitats de l'îlot situé au centre-ouest, de dimensions assez modestes, et ceux de l'îlot oriental, où les constructions sont nettement plus spacieuses et complexes, et également mieux ordonnées avec un alignement des façades sur le *decumanus* A.
- 8 À l'ouest, huit constructions se succèdent sur quatre emplacements voisins, sans délimitations de parcelles apparentes. La maison la plus à l'ouest a ainsi été reconstruite à quatre reprises (bâtiments 5, 8, 9 et 10), selon des orientations variables, avec trois états constitués d'un bâtiment rectangulaire à deux pièces accolées, et dans un dernier temps une construction plus élaborée alignée sur les voiries, avec à l'arrière une longère à trois pièces accolées, dotée d'un pavillon d'angle à l'ouest qui se prolonge sur la rue par une petite pièce servant de latrines.
- 9 Au centre-nord de l'îlot, alignée sur le *decumanus* A, une autre maison (bâtiment 4) présente un plan rectangulaire à quatre pièces (dont deux étroites qui évoquent plus des galeries couvertes). L'angle nord-ouest du bâtiment, à la naissance de la pente, semble avoir été victime d'un glissement de terrain qui a nécessité une reprise de la construction.
- 10 La partie orientale de l'îlot comprend, dans son angle sud, une maison rectangulaire à trois pièces alignée sur le *decumanus* B, l'une des pièces étant construite sur un cellier (bâtiment 6). Le long du *cardo* A, un départ de mur adossé au pignon constitue l'ultime vestige d'un aménagement non déterminable : galerie sur l'arrière, pavillon d'angle ou simple mur isolant une cour de la rue. Immédiatement au nord le long du *cardo* se sont succédées deux maisons (bâtiments 11 puis 2), la première (très arasée) implantée perpendiculairement à la rue, la seconde parallèlement. Il s'agit de longères à trois

pièces accolées, le bâtiment 11 étant doté d'un porche ouvrant au sud, et le bâtiment 2 d'une galerie de façade sur le *cardo*.

- 11 Le second îlot à avoir été fouillé sur une large emprise, à l'est de la surface décapée, compte six maisons se côtoyant ou se superposant sur quatre emplacements dépourvus là encore de limites parcellaires. La partie sud-est de l'îlot, vide de vestiges, a été totalement érodée probablement par les labours de la ferme du Vert-Ponthieu : le niveau géologique y apparaît directement sous une dizaine de centimètres de terre végétale. Les éventuelles constructions dans ce secteur ont donc été totalement oblitérées.
- 12 À l'angle sud-ouest de cet îlot, une construction très arasée (bâtiment 3) présentait, pour ce que l'on peut désormais en percevoir, un plan rectangulaire comprenant plusieurs pièces, avec une galerie de façade donnant sur le *cardo* A, et un pavillon en saillie sur le pignon nord. L'angle nord-ouest de l'îlot voit se succéder deux grandes maisons (bâtiments 1 puis 21), avec un plan de type longère à plusieurs pièces accolées avec des galeries sur les deux façades. Celles-ci ouvraient au nord sur le *decumanus* A et au sud, avec un porche aménagé (peut-être un petit escalier ?), sur une grande cour au sol de cailloutis et de fragments de tuiles.
- 13 Vers l'est, une bâtisse perpendiculaire au *decumanus* A et en retrait de la rue a été dégagée, avec deux états successifs (bâtiments 17-18). Elle se compose d'un corps de logis rectangulaire avec deux pièces de tailles inégales, auquel est adjointe sur le pignon nord une petite pièce en saillie et sans doute en contrebas d'une quarantaine de centimètres. Le premier état (bâtiment 17) présente dans deux de ses trois espaces de vie un radier de sol soigneusement aménagé en petits rognons de silex. Un mur perpendiculaire à ce corps de bâtiment témoigne d'extensions de nature indéterminée vers l'est, hors emprise, qui suggère qu'il ne pourrait s'agir ici que de l'un des éléments d'une *domus* plus complexe.
- 14 Une dernière maison, toujours alignée sur le *decumanus* A, a été en partie fouillée en limite orientale de l'emprise, là encore avec deux états successifs (bâtiments 16-19). Parallèle à la rue, elle se présente manifestement comme une longère à galerie de façade donnant sur la cour arrière dans le premier état, sur la rue dans le second état. Le dégagement très partiel de ce bâtiment ne permet pas d'en comprendre l'organisation.
- 15 Cette campagne de fouille a donc fourni la preuve de l'existence d'îlots agglomérés autour du complexe monumental et rend désormais définitivement caduque toute interprétation du « Bois l'Abbé » comme un simple « grand sanctuaire » ou *conciliabulum*, hypothèse encore avancée dans des publications récentes. La mise au jour du plan complet ou partiel d'une vingtaine de maisons évoque pour la majorité d'entre eux les modèles de l'habitat rural de la région (bâtiments rectangulaires segmentés à galeries de façades et parfois pavillons d'angle). Ces maisons sont insérées ici dans un cadre structuré de type urbain *a minima* (réseau de voiries, trottoirs aménagés au droit des maisons, système de gestion des eaux), mais on notera l'absence de limites de propriété lisibles entre les différentes constructions. Les espaces entre les maisons sont au contraire occupés par des passages plus ou moins larges, aux sols aménagés en cailloutis ou en radier de rognons de silex, qui ont pu servir de zones de circulation et/ou de coupe-feu.
- 16 La gestion de l'eau pour alimenter ces maisons reste à déterminer, en l'absence de puits ou de citernes dans les cours. Il faut sans doute envisager un approvisionnement

manuel extérieur à ce quartier, auprès de fontaines ou de points d'eau encore inconnus. Néanmoins un ou deux points où l'eau sourd encore aujourd'hui ont été repérés aux abords immédiats du quartier, et ont de ce fait pu être aménagés dans l'Antiquité.

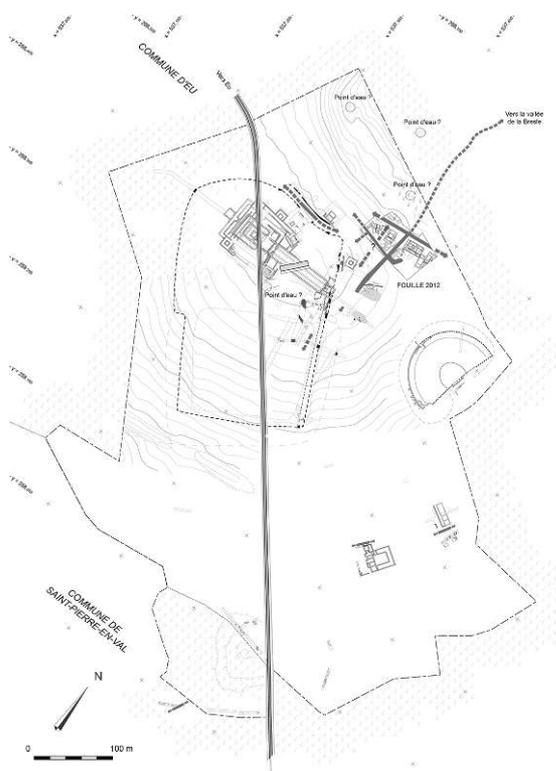
- 17 Le secteur d'habitat fouillé en 2012 se développe, d'après le mobilier recueilli, à partir des années 60-70 de notre ère et semble définitivement abandonné vers la fin du III^e s. Quelques rares témoins plus récents témoignent d'une fréquentation ponctuelle de nature non déterminée au Bas-Empire (quatre monnaies, une poignée de tessons) et durant le haut Moyen Âge (quelques éléments céramiques). Un chemin empierré réutilisant des matériaux antiques a ensuite été aménagé en travers de la zone fouillée, et semble se diriger de la ferme du XIX^e s. vers les terres en contrebas : il s'agirait donc d'un chemin d'exploitation.

Fig. 1 – Bâtiments superposés 5-8-8bis-9-10



Cliché : S. Charrier.

Fig. 2 – Plan général à l'issue de la campagne 2012



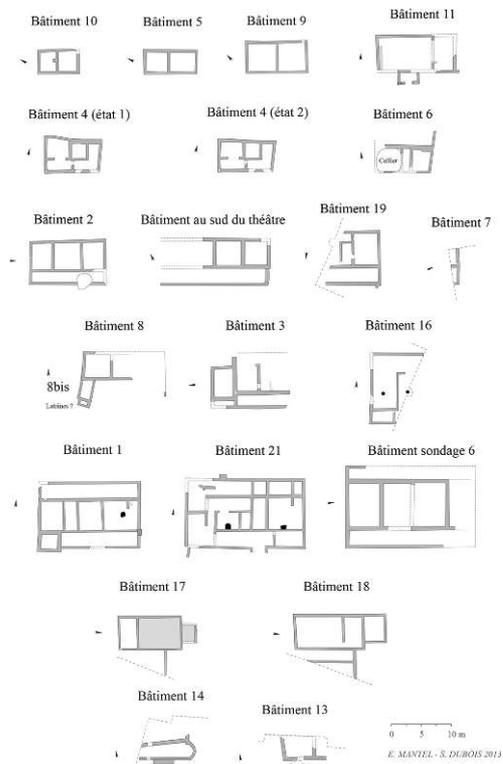
DAO : É. Mantel (SRA).

Fig. 3 – Plan des structures découvertes autour du sondage S.7



DAO : É. Mantel (SRA), S. Dubois (Inrap).

Fig. 4 – Plans comparés des différentes constructions liées à l'habitat du Haut-Empire



DAO : É. Mantel (SRA), S. Dubois (Inrap).

INDEX

Année de l'opération : 2012

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt8MDUUnF2rXa>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtVMTPOhyTRS>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOf7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

AUTEURS

ÉTIENNE MANTEL

Drac Haute-Normandie (service régional de l'archéologie), UMR 7041 Arscan (équipe GAMA)

STÉPHANE DUBOIS

Inrap, UMR 7041 Arscan (équipe GAMA)